L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 17 FEVRIER.

FEUILLETON.

LA CAPE ET L'EPÉE.

PREMIÈRE PARTIE.

LE COMTE DE MONTESTRUC.

XII—Suite.

Hugues avait appris—On apprend toujours ce qui vous intéresse, sans bien savoir parfois comment—que le roi Louis XIV avait tenu Mlle de Montluçon sur les fonts baptismaux et qu'après avoir nourri pour le feu duc d'Avranches une fort grande estime, il entourait de sa protection sa fille unique, devenue orpheline. Le bruit courait même, mais ce n'était qu'un bruit, qu'il se réservait le soin de la marier. Orphise avait de grands biens et une beauté qui lui permettait de s'en passer. On assurait en outre que le roi, en souvenir des services que M. de Montluçon lui avait rendus à l'époque des troubles de la Fronde où il avait fait voir une fidélité inébranlable, voulait concéder à sa filleule le droit de porter le titre du duché d'Avranches à son mari. Tout cela faisait qu'un escadron de prétendants bourdonnait sans trêve ni repos autour de l'héritière d'un si beau nom; mais la plupart désespéraient de l'emporter sur M. de Chivry.

Mlle de Montluçon, qui venait d'avoir dix-huit ans et qui avait quitté le couvent depuis un petit nombre de mois, vivait sous le patronage d'une respectable dame, sa tante, la marquise douairière d'Urcelles, qui avait tabouret à la cour.

Tout cela troublait fort M. de Montestruc qui n'avait que la cape et l'épée, et les quinze cents livres de rentes que rapportait la Lestère ne pouvait entrer en ligne de compte avec le duché d'Avranches et les terres de Montluçon. Mais le Gascon était homme à tout braver pour l'amour d'une si belle personne. C'était seulement un grand malheur qu'elle fut si riche.

Ce malheur cependant valait-il la peine qu'il y renonçât?

—Oh! pour cela non! s'écria-t-il.

L'agitation tenait Hugues éveillé et le faisait rouler dans son lit en poussant de grands soupirs. Il se levait, marchait, ouvrait la fenêtre, regardait les étoiles, se recouchait. Coquelicot qui avait bonne envie de dormir donnait au diable cette fièvre. Tout à coup Hugues se souvint de ce que Brisquette lui avait dit:

—Ah! pauvre Brisquette, s'écria-t-il, qu'elle avait raison, et que j'éprouve dans toute sa vivacité ce trouble qu'elle m'annonçait! Cela ne ressemble en rien à la fantaisie qui m'a poussé vers elle...... Mon cœur s'éveillait, moins encore mon cœur que ma jeunesse, et je courais à cette charmante fille comme un écureuil court aux noix fraîches!

Cette fois il aimait véritablement, et cette pensée que Mlle de Montluçon pourrait appartenir à un autre lui faisait passer des frissons dans le cœur. Mieux valait cent fois mourir que d'assister à une telle misère! Mais comment monter jusqu'à elle, par quelle voie, par quels prodiges! Comment lutter contre M. de Chivry qui avait la fortune, la parenté, la situation, les alliances, tout ce qui donne de l'assiette et autorise une poursuite!

Toujours raisonnant, rêvant, réfléchissant, le souvenir de ce que sa mère lui avait dit dans cette soirée des adieux où tant de larmes avaient été répandues, au sujet de cette légende mythologique de la Toison d'Or et du symbole qu'elle en avait tiré, lui revint brusquement à l'esprit. Il tressaillit et cria sa pensée.

—Oui, se dit-il enfin, c'est là ma Toison d'Or! Je l'ai vue briller, et si haut qu'elle est comme dans le ciel. Ses cheveux en ont la couleur et ses yeux la lumière! Ma vie se passera à la souhaiter, et peut-être mes jours s'épuiseront-ils à la poursuivre en vain..... mais une voix secrète me révèle que je n'en pourrai jamais détacher mon cœur!

Si quelque chose avertissait Hugues qu'il trouverait M. de Chivry en son chemin, M. de Chivry de son côté avait senti qu'il venait de rencontrer en M. de Montestruc un concurrent qui n'était point à mépriser.

Ce n'était pas la situation qui le rendait redoutable, mais la jeunesse, la bonne mine, un certain air d'audace, un je ne sais quoi qui faisait comprendre que sous cette apparence juvénile, il y avait un cœur, un courage, une volonté.

César s'étonnait de s'occuper de ce nouveau venu; c'était un honneur que, jusqu'alors, il n'avait accordé à personne. Pourquoi cette différence en faveur de M. de Montestruc? A quel propos et comment se faisait-il que depuis leur rencontre à la chasse il y pensât de plus en plus chaque jour? Dépité contre lui-même, M. de Chivry voulut avoir l'opinion d'un gentilhomme qui vivait dans son ombre et qu'il traitait en confident pour qui l'on n'a point de secrets.

C'était un certain chevalier de Loudéac dont l'histoire et les commencements étaient fort obscurs. Il se disait originaire du Périgord où, ajoutait-il, sa famille avait force châteaux et quelques seigneuries, mais rien d'authentique ni de précis qui permît de croire qu'il disait vrai. Des gens avisés prétendaient même que le plus clair de son patrimoine se composait d'impudence, d'astuce et de témérité. En somme, on le redoutait plus qu'on ne l'estimait.

Interrogé, Loudéac ne cacha pas à M. de Chivry qu'à son avis il ne fallait point tancer le nouveau venu parmi ceux qu'on écarte aisément et du premier coup.

—Mais j'ai ou dire, s'écria M. de Chivry, que ces Montestruc sont gueux comme des rats d'église, et que celui qui nous est tombé du ciel dans une forêt n'a ni sou ni maille!

—Il n'en a que plus d'appétit! répondit Loudéac. Et puis il est Gascon, c'est-à-dire de cette race qui n'a peur de rien, ne recule devant rien, compte sur son audace et sur le hasard pour arriver à tout, et fournirait l'univers d'aventuriers s'il en pouvait manquer jamais.

—Point d'état, point de famille, point de protection, presque pas de nom!

—C'est là précisément ce qui fait sa force!

—De n'avoir rien!

—Oui! Les femmes sont des créatures si fantasques, que ce qui éloignerait les êtres raisonnables les attire! Combien n'en sait-on pas qui ne sont point fâchées de faire le rôle de bonnes fées au profit de beaux fils qu'elles veulent ainsi des rejetons du sort..... Tout ce qu'il n'a pas vient en aide à ce Montestruc et lui est compté..... Or Mlle de Montluçon, la connue, a l'humeur capricieuse, et si je ne me trompe, se plaisait dans ces aventures de romans de chevalerie où des princesses se trouvent engagées..... As-tu remarqué de quel air elle l'a regardé lorsqu'elle l'a prié de s'arrêter en son château, et quel sourire après le compliment de la princesse Mamiani!

—Oui! oui!

—Et cela ne t'a point donné à réfléchir! Il a un terrible avantage encore, ce Montestruc du diable, malgré son feutre et son pourpoint qui sentent la province, et sa rapière comme on n'en porte plus depuis le feu Louis XIII!

—Un avantage, dis-tu?

—Et cette façon dont il a fait la connaissance de Mlle de Montluçon, la comptes-tu pour rien? Cette poursuite, ce coup d'épée, cette jument qui tombe, ce ravin qui se trouve là à point nommé pour qu'il ait la bonne fortune de l'arracher à un péril extrême.... n'est-ce donc rien que tout cela? Le voilà passé héros du premier coup! N'a-t-elle pas évoqué le souvenir de don Galaor, un des preux de la Table-Ronde, si j'ai bonne mémoire, à propos de son sauveur!

—Elle raillait!

—Les femmes ont des façons perfides de dire la vérité en raillant, mon ami! Elle a l'imagination frappée, Mlle de Montluçon. Prends garde, Chivry, prends garde!

—Je prendrai garde, Loudéac, sois tranquille, et dès demain je tâterai mon homme!

Hugues cependant avait fait à la même heure qui rassemblait les deux gentilshommes les plus singulières réflexions du monde. Dès le matin, et tandis que les oiseaux secouaient les branches des buissons toutes trempées de rosée, il s'était enfoncé dans le parc où pendant une heure il avait rôdé. Son honneur n'était-il point engagé à dire à Mlle de Montluçon qu'il l'aimait éperdument? S'il avait agi avec cette franchise quand il avait été question d'une Brisquette, à plus forte raison devait-il agir de même quand il avait affaire à une duchesse. Tout le problème se réduisait à trouver l'occasion de cet aveu. Et ce n'était pas une affaire commode. Orphise était sans cesse entourée du matin au soir. Cette pensée que si l'occasion ne se présentait pas il la ferait naître, consola Hugues.

La journée qui avait commencé pour M. de Montestruc par cette grave résolution amena une circonstance qui mit les deux jeunes gens en présence. Elle n'avait par elle-même aucune importance, mais elle suffisait pour qu'un œil exercé y pût découvrir l'étincelle qui devrait un jour allumer l'incendie.

On était en promenade, dans les jardins, Mlle de Montluçon badinait avec une rose. Elle la laissa tomber sur le sable. Hugues vivement la ramassa, et l'ayant portée à ses lèvres la présenta à la duchesse. César devint pourpre.

—Eh! fit-il, vous auriez pu remarquer que je me baissais déjà pour rendre à ma cousine cette rose!

—Vous auriez pu voir aussi que je m'en étais emparé avant même que vous l'eussiez touchée.

—Monsieur!

—Monsieur!

Déjà ils se regardaient comme deux jeunes faucons.

—Eh! messieurs, s'écria la princesse Mamiani qui avait tout vu et tout entendu quelle mouche vous pique! Mlle de Montluçon a laissé choir une rose; à mon tour, je perdai mon mouchoir ou quelque nœud de ruban. M. de Montestruc a montré plus de promptitude aujourd'hui; demain M. de Chivry fera voir plus d'agilité et chacun d'eux à son tour aura droit à nos remerciments. N'est-ce pas, Orphise?

—Sans doute!

—Soit! dit César d'une voix nerveuse.

Se penchant alors à l'oreille du chevalier qui venait de changer de visage:

—Je crois, murmura-t-il, qu'il en faudra découdre.

—Hum! ne te presse pas, répondit Loudéac, tu as pu voir que M. de Montestruc n'est pas de ceux qui baissent facilement la paupière. De plus, j'ai examiné l'autre jour la jambe de Pénélope. Ton homme a failli la détacher du coup. Quelle entaille! Elle ne tient plus que par un reste de tendresse à ce pauvre animal.

Il entraîna M. de Chivry à l'écart, et tordant ses fines moustaches:

—Ou je me trompe fort, ou ta cause deviendra la mienne, reprit-il. N'as-tu pas remarqué l'air d'empressement avec lequel la princesse Mamiani est intervenue dans le débat? Elle me semble bien prompte à venir en aide à ce Gascon qu'elle a connu en lointain pays... Si pour son malheur elle le regarde avec des yeux trop pleins de complaisance, M. le comte de Chargepaul verra de quel bois se chauffe un Loudéac.

—A te parler franchement, répliqua César, qui n'était point fâché de faire sentir à son ami la même peine qui le mordait, il m'a semblé que cette complaisance dont tu t'offusques à juste raison, les yeux de la belle princesse que tu entoures de tes attentions l'ont témoignée dès le premier jour. Je te dirai donc ce que tu m'as dit toi-même: Prends garde, mon ami, prends garde!

(A continuer.)

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Steamers de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nlle-Orléans.

Pour Mandeville, Lewisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer fin marcheur et à basse pression CAMELIA,

Capitaine Hanover,

partira, pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après-midi; le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI le bateau ira jusqu'à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncté, pour Covington. Retour: il quittera Old Landing le mardi et le vendredi, à 6 heures du matin; Madisonville tous les LUNDIS et JEUDIS matin.

Il ne sera positivement pas reçu de frêt après le départ du convoi précédent celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Par suite du mauvais état du wharf de Lewisbourg, le Camelia ne s'y arrêtera que quand le capitaine jugera qu'il est prudent de le faire.

C. M. SORIA, Agent,
15 mai Aux Nos 18 et 20 rue de l'Union.

Vicksburg,

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ,
T. P. Leathers, capitaine,
J. F. Muse, commis,

Ce bateau de première classe fera le service régulier de la Nouvelle-Orléans à Vicksburg et Davis' Bend, comme il est dit ci-dessus.

A Vicksburg, il fera jonction avec les bateaux fesant les voyages des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower, ainsi que la ligne Anchor qui fait les voyages réguliers de Memphis, Cairo et St. Louis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY 137 Commune et HITE & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.
3août—6m

Bateau Régulier de Grand Ecore.

Départ, tous les MARDIS à 5 heures P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Alexandrie, Débarcadères Newman et Barbin et tous les débarcadères intermédiaires de la Rivière Rouge. Le bateau à vapeur, d'un très faible tirant d'eau,

SEMINOLE,

capitaine M. C. Mitchell, commis Jos. C. Robbins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, pendant toute la saison des basses eaux. Le "Fleta" sera remplacé par un bateau plus gros lorsque l'état de la rivière le permettra.

Pour frêt ou passage, s'adresser à
LORD & MCPEAKE, Agents.
25 juillet—6m. No. 46 de la rue du Camp.

Peoples New Orleans and Grand Ecore Packet Company.

Départ, tous les Jeudis à 5 P. M.

POUR Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Cotile, Alexandrie, Norman, Barbin, ainsi que tous les débarcadères de la Rivière Rouge, le bon bateau à vapeur

BRADISH JOHNSON,
JOHN HEINS, capt.;
Ed. Buck et J. O. Johnson, commis,

Partira comme il est dit ci-dessus.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
LORD & MCPEAKE, 46 Camp.
N. O. DONOHUE 20 janv

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.

Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M.

Pour Fort de Russey, Barbin, Norman, Alexandrie, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur.

NOUVEAU BART-ABLE

R. SINNOTT, capitaine; GEO. C. HAMILTON, com.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à N. M. CARTER, 33 rue du Camp,
HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas,
BRITTON & EPPLER, 106 rue Commune.
ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.
21 déc

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis à 5 h.

Pour Washington, Opelousas, Port Barre, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA,
W. Burton, capitaine
J. B. Schmidt, commis,

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du frêt et des passagers pour tous les atterrages du Bayou des Glaizes, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
BRITTON & EPPLER,
No 106 de la rue de la Commune.
5 août.—6m.

POUR LES OPELOUSAS.

Départ, tous les Mercredis, à 5 h. P. M.

Pour Washington, Port Barre, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur

FLETA,
C. C. Picket, capitaine,
T. H. Muggah et S. Derbes, commis.

Il prendra du frêt et des passagers pour tous les débarcadères du Bayou des Glaizes, ainsi que du frêt pour la côte.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
HITE & CARLIN, No. 4 de la rue Tchoupitoulas.
LOW & McPEACKE, No 46 de la rue du Camp.
14 janv

Attakapas et Atchafalaya.

Départ, MERCREDI, 17 février, à 5 heures P.M.

Pour Simmsport, Churchville et tous les débarcadères intermédiaires de la rivière Atchafalaya et du Bayou Chênes, pour Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeanerette, la Nlle Ibérie, Fausse-Pointe, St Martin, et tous les débarcadères du Bayou Têche. Le bateau à vapeur et d'un faible tirant d'eau

IDA,
capt. J. P. FORGAY, commis, A. MEYNIER.

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
HITE & CARLIN,
No 4 rue Tchoupitoulas.

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la Côte, de Baton Rouge et du débarcadère de Wall.

DEPART tous les LUNDIS, à 5 heures P. M.; et tous les VENDREDIS, à 10 heures A. M., à dater de VENDREDI, 22 octobre. Le bateau à vapeur

E. L. HODGE,
Capitaine P. Mc. Elroy.—Commis. F. Bergeron et J. A. Comstock.

Retour—tous les DIMANCHES et MERCREDIS soir.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANÇON, No 30 de la rue Conti.
11mai 9m

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodauxville.

Trois fois la semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur

HENRY TETE,
Capitaine J. F. Aucoin,
Commis P. A. Charlet,

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS matin à 10 heures et tous les SAMEDIS soir à 5 heures.

Retour: il partira de Donaldsonville les LUNDI et VENDREDI matin, il descendra la côte le jour.
16 juillet—1an

Pour la Côte au-dessus de la ville.

La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère du Couvent et le White Hall Saw Mill,—Trois fois par semaine.—Le bateau à vapeur

MARY IDA,

Capitaine J. A. Ruiz; commis J. L. Boyd,

Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES pendant le jour.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
W. J. COMAUX, 20 rue Conti.
13jan 9m

Paquebot de la Côte et du Collège Point.

Trois fois la semaine.

LE steamer
WAWENOCK,
THEODULE ELFERT,
Capitaine.

Partira de la Nouvelle-Orléans tous les mardis et jeudis à 11 heures du matin, et le dimanche à 9 heures du matin. Il arrivera le lundi, mercredi et vendredi.

Le frêt n'est débarqué qu'en plein jour.

Pour frêt ou passage s'adresser à bord.
5 fev—3m

Pour la Côte au-dessous de la ville.

Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à midi.

Pour les forts, la station de la Quarantaine Buras, toutes les habitations et tous les débarcadères, le bateau à vapeur

ST. MARY,

neuf et fin marcheur, capitaine Fred Probst, f. C. Tesmoulet et A. Reichshayre, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le Samedi seulement il étendra ses voyages jusqu'aux Forts.
4 déc

BILAN
DE LA
BANQUE NATIONALE DE LA NLLE ORLÉANS.

A la clôture des affaires du 2 octobre 1874.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	333,768 83
Tire en sus	1,427 00
Bons des E. U. pour garantir la circulation	200,000 00
Autres actions, Bons et hypothèques	2,800 00
Dû par des agents de rachat et de réserve	8,877 88
Dû par d'autres banques nationales	6,396 51
Dû par des banques et des banquiers d'Etat	501 07
Propriétés foncières, mobilier et installations	10,000 00
Dépenses courantes et taxes payées	6,145 15
Primes payées sur bons des E. U.	34,000 00
Chèques et autres items au comptant	290 40
Echanges pour le Clearing-House	80,065 91
Billets d'autres banques nationales	10,277 00
Petite monnaie y compris les nickels	945 05
Espèces	844 15
Billets Legal Tender	13,000 00
5 pour cent, fonds de rachats	9,000 00
Total	$714,922 01

PASSIF

Capital payé	$300,000 0
Surplus	1,700
Autres profits non partagés	74,808 44
Billets de la Banque nationale en circulation	178,380 00
Dépôts individuels	153,227 97
Certificats de dépôts payables sur demande	
Certificats de dépôts à terme (time)	4,560 40
Dû à d'autres banques nationales	2,000 00
Dû à des banques et à des banquiers de l'Etat	3,793 83
Total	$714,922 01

Moi, John H. Pike, caissier de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau ci-dessus exact,

JOHN H. PIKE, Caissier.

Signé sous serment par devant moi, ce 7 octobre, 1874.

GEO. W. CHRISTY,
Notaire Public.

Témoins:
A. CHAPSKY.
SIGMOND KATZ.
J. T. BURDEAU.
sept—11.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.
LIGNE POSTALE
DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les paquebots [illegible] au Havre—

[illegible], Durand, samedi, 20 février.
FRANCE, Trudelle, samedi, 6 mars.
VILLE-DE-PARIS, Lachesnez, samedi, 20 mars.

PRIX DU PASSAGE [illegible] Première cabine, [illegible] Seconde cabine, [illegible].

Billets d'excursion à prix réduits.

[illegible]

Pour frêt ou passage, s'adresser à
GEO. MACKENZIE,
Agent, 55, Broadway, New-York,
ou à L. GRAND, Agent,
nov—22 Cabildo Court, Louisiana, N. O.

LIGNE DE
STEAMERS DU HAVRE
—ET DE LA—
NOUVELLE-ORLÉANS.

Les steamers suivants, qui sont de première classe et voyagent sous pavillon espagnol seront expédiés de la Nouvelle-Orléans pour le Havre, directement:

ESPARTERO, CASTELLAR,
PELAYO, CORTES,
RIVERA, COLON,
QUEVEDO, (d'autres en construction.)

Ils passent la barre en tout temps, sans retard.

Pour frêt ou passage (excellents aménagements, bonne table, y compris le vin.)

S'adresser à
F. INGATE, agent,
No 14 de la rue de l'Union,
Nouvelle-Orléans.
5juil—1an

STEAMERS—LIVERPOOL
LIGNE D'ETAT.

STATE OF LOUISIANA, [illegible] tonneaux, Lieut. Johnston, R. N. R.
STATE OF MINNESOTA, [illegible] tonneaux, Lieut George Hamilton, R. N. R.
STATE OF ALABAMA, [illegible] tonneaux, capt. D. Flint.
STATE OF VIRGINIA, [illegible] tonneaux, capt. Moodie.
STATE OF PENNSYLVANIA, [illegible] tonneaux, capt. Knight
STATE OF GEORGIA, [illegible] tonneaux, capt. L. Cooper.
STATE OF NEVADA, [illegible] tonneaux, cap. Braid.
STATE OF FLORIDA, [illegible]
STATE OF INDIANA, [illegible] capt. Sadler.

La compagnie émet des traites payables sur demande, et qui peuvent servir dans toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe.

Elle vend des billets de retour (bons pour douze mois) et des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe.

Des billets d'immigrants (payés d'avance) pour les personnes qui désirent faire venir leurs amis ici.

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement.

Le steamer
STATE OF ALABAMA

partira de son quai, poteau 25, Troisième district, vis-à-vis du Liverpool Bonded warehouse, le SAMEDI, 6 février 1875.

S'adresser à
A. K. MILLER & CO., Agents,
Au No 38 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.
5juillet—1an

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

POUR BREME,
via la Havane et Southampton.

Devant partir le MERCREDI, 17 février, à 7 heures du matin.

Le navire à vapeur allemand
HANNOVER,
Capitaine F. HEIMBERG,

partira de son wharf, poteau 41, Quatrième District, comme il est dit ci-dessus.

Pour passage, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO.,
11fév—aut 42 rue de l'Union.

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD partiront comme ci-dessous—

Départ:

	De Brême.	De la Nlle-Orléans.
Hannover	12 janv.	17 fév.
Frankfurt	9 fév.	14 mars.
Koeln	9 mars.	11 avril.
Hannover	6 avril.	9 mai.
Frankfurt	27 avril.	30 mai.

Les autres jours de départ seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et, dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le frêt.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres	$150 en or.
Entrepont	60

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brême:

Chambres	$150 en or.
Entrepont	60

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres	$35 en or.
Entrepont	15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les consignataires.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents.
5 août—1an Au No 42 de la rue de l'Union.

Pour New York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES,

Le steamer
KNICKERBOCKER,
Kemble, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse DIMANCHE, 21 février, à 8 h. A. M.

Passage $50.

Cette ligne prend du frêt et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour frêt ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet, No 61.

POUR VERA CRUZ.

Tampico, Tuxpan, Campeche, Progreso, La Havane et New-York,

LIGNE de steamers de la malle, de New York, de la Havane et du Mexique.

La ligne est composée des steamers
CITY OF MEXICO.....Capt. W. B. Sherwood,
CITY OF MERIDA.........Capt. J. W. Reynolds,
CITY OF HAVANA...........Capt. T. J. Philips

Le steamer
CITY OF MERIDA,
Commandant J. W. Reynolds,

partira de son quai, au pied de la rue Calliope, 1er District, le SAMEDI, 20 février, à 8 heures du matin.

Passage pour Vera Cruz.................$60. en or.

F. ALEXANDRE & SONS,
33 Broadway, New York.

Pour frêt ou passage, s'adresser à
J. M. WITHERSPOON, Agent,
Au No 60 de la rue Carondelet.

Le steamer CITY OF MEXICO partira le 12 mars.
12 nov—1 an.

Philadelphie via la Havane.

PHILADELPHIA AND SOUTHERN Mail Steamship Company.

POUR PHILADELPHIE via la HAVANE.
Transportant la malle des Etats-Unis.

JUNIATA, comm. J. W. Catharine, 1300 tonneaux
YAZOO, do. L. D. Barrett, 1400 tonneaux
TONAWANDA, do. G. O. Wiltbank, 914 tonneaux
C. W. LORD, L. Dollan, 1000 tonneaux

Départ, VENDREDI, 12 février, à 5 heures P. M.
Le beau steamer de 1ère classe,

YAZOO,
L. D. Barrett, commandant,

Partira de son quai, en face de la Place Jackson, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Passage pour la Havane (monnaie des E. U.) $[illegible]
Passage pour Philadelphie [illegible]
Billet donné à New York pour tout le voyage [illegible]

Pour frêt ou passage, s'adresser à
EDWARD A. YORKE, Agent,
au coin des rues Carondelet et Gravier
4 nov—1 an

Germania Insurance Company

Bureau, No 124 rue Commune,
NOUVELLE-ORLEANS.

ETABLIE EN 1866.

Capital payé.......................$300,000

Assurance contre les risques du feu, de la mer et des rivières.

Les pertes sont réglées avec promptitude aux conditions les plus libérales.

FRED. DEL BONDIO..................Président
H. ZUBERBIER......................Vice-Président.
EMIL MAHRA........................Premier Secrétaire
H. K. MARBURG.....................Second Secrétaire
F. BERGER.........................Inspecteur

Directeurs:

Geo. Binder, (maison Lessasier & Binder)
A. H. Brangha (maison Brangha, Buck & Dinkelspiel)
F. W. Dielmann, (maison Miller & Dielmann)
R. Greissinger, (maison Clasen & Co.)
W. Goldenbow, (maison Goldenbow & Kelly)
S. L. L. Mayer, (maison Mayer Bros.)
L. Reder, (maison L. Reder & Co.)
Frank Vatter, (maison Vatter & Blank)
H. Zuberbier, (maison Schneider & Zuberbier)
F. M. Zeigler, (maison Schmidt & Zeigler)

J. Armbruster,	J. Kohn,
Adam Geiseer,	Louis Grunewald,
Jacob Hassinger,	H. F. Klumpp,
Hy. Oertling,	H. Schulz,
Thomas Scherr,	R. F. Theurer,
P. Thermählen,	J. J. Wecherling,
J. Vosinel,	Fred. Del Bondio.

mars—1a

CHEMINS DE FER.

THE MOBILE LINE.

[redacted]

On and after November 15, 1874, trains leave depot foot Canal street as follows: [illegible]

C. H. ALLEN, [illegible]

LIGNE DE JACKSON.

[redacted]

A partir du 15 Novembre 1874. [illegible]

E. D. FROST, [illegible]

C. H. ALLEN, [illegible]

[redacted]

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit: (Du dépôt, au pied de la rue des Calliope.) A partir du 13 décembre.

DEPARTS. ARRIVÉES.

[illegible]

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A ST LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars d'entre jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et bureau au coin de la rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, Directeur Général.

[redacted]

New Orleans, St. Louis & Chicago R. R. Co.
(Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.)
From December 13—1874.

[illegible]

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS, CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and information given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, General Manager.

Chemin de Fer Pontchartrain.

[redacted]

[illegible]

C. H. ALLEN, [illegible]

GRAND CHEMIN DE FER
DE LA
Louisiane et du Texas, de Morgan.

[illegible]

GEO. PANDELY, [illegible]
CHS. A. WHITNEY & CO., Agents.

Compagnie d'Assurance du Peuple
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureaux, No 5 de la rue St-Pierre.

TROISIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux requisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 Juin 1874.

[illegible]

M. M. DAVIS, Président,
A. SOCOLA, Vice-Président.
A. Guarneri, Secrétaire.

Signé sous serment par devant moi, à la Nlle Orléans, ce [illegible] jour de juillet 1874.

ANT. DORIOCOURT, Notaire Public

Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1874.—Aujourd'hui à une réunion des Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, qu'un dividende de DIX pour cent sur le capital payé est déclaré [illegible]

DIRECTEURS:

M. M. Davis	Jos David
A. Socola	M. Berwin
J. Misel	David Hughes
Ernest Fraget	J. J. Reiss
F. A. Lisabine	F. Sanelle
B. Saloy	E. Manuel
J. Sambola	J. Dumestre
J. [illegible]	J. Cambon
V. Battalora	J. Newhouser
J. B. Solari	F. [illegible]
A. Haber	F. [illegible]

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
Germania National Bank
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
31 décembre 1874.

ACTIF.

[illegible]

PASSIF

[illegible]

LOUIS SCHNEIDER, Président.
HERM. ROHRL, Caissier.

ASSURANCES.

Commercial Insurance Company of New Orleans.

HUITIÈME ETAT ANNUEL.

[illegible]

WALTER HUNTINGTON, [illegible]

EDWARD IVY, [illegible]

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA
Banque Nationale Mutuelle de la Nlle-Orléans,

[illegible]

RESSOURCES.

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

JOSEPH MITCHELL, [illegible]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 113 de la rue Gravier.

—Assure contre—
LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES.

A. MIMES BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année [illegible]

[illegible]

DÉCLARE:

[illegible]

DIRECTEURS:

[illegible]

VINGT-DEUXIEME ETAT ANNUEL
—DE LA—
Home Mutual Insurance Company
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

CONFORMÉMENT aux clauses de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1873:

[illegible]

A. W. HINRICH, [illegible]

ASSURANCES.

HUITIEME ETAT ANNUEL
—DU—
FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,

[illegible]

EDWARD IVY, [illegible]

BARNON DOANE, Président.

Compagnie d'Assurance Mutuelle [illegible]

[illegible]

Mutual Aid and Benevolent Life Insurance

[illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE.

[illegible]

DIRECTEURS:

[illegible]

ASSURANCES.

BUREAUX DU Factors' and Traders' Insurance Company,

[illegible]

BARNON DOANE, Président,
JOHN GREENWOOD, Vice-Président.

[illegible]

Second Etat de Situation

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE.

[illegible]

Mechanics' and Traders' INSURANCE COMPANY,

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE.

[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle —DES— Résidents de la Nlle-Orléans,

No. 100, RUE DU CANAL.

[illegible]

F. Moreno,	H. Peng,
P. A. Villeré,	E. Mc Coard,
P. Poundy,	J. M. Abel,
L. F. Generes,	G. L. Bell,
M. W. Smith,	Chas. Latina,
L. [illegible]	

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

[illegible]

W. B. EVANS, [illegible]

DIRECTEURS:

Thos A. Adams,	Saml B. Newman,
Saml H. Kennedy,	C. T. Buddecke,
Alex. Phelps,	A. G. Ober,
P. N. Strong,	Henry Abraham,
Joseph Bowling,	Victor Meyer,
Wm. M. Baptista,	Edward J. Gay,
Jules Aldige,	Simon Hernsheim,
R. B. Pratt,	Jos. H. Watts,
Hugh Flaherty,	A. Levi,
Albert Baldwin,	Jos. K. Ellis,
B. [illegible]	Frederick Camerden,
	J. L. Harris,
	Joseph Bloom,

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

[illegible]

JAMES I. DAY, [illegible]

DIRECTEURS:

JNO. G. GAINES,	JAS. I. DAY,
R. J. HART,	GEO. JONAS,
HENRY RENSHAW,	HENRY CLAPP
HUGH WILSON,	G. M. BAYLY,
R. BECOR,	JAMES BYRNES,
T. S. MARKS,	J. L. HARRIS,
CHAS. MACREADY,	LIONEL C. LEVY,
W. K. SEYMOUR,	W. B. SCHMIDT,
RICHARD FLOWER,	L. ALCUS,
J. WEIR,	R. T. BURIAN,
R. V. TAYLOR,	SCOTT McGEHEE,
I. G. MORRIS,	ISAAC N. MARKS.

The Freedman's Savings & Trust Co.

[illegible]

No. 109, Rue du Canal.

[illegible]

Louisiana Savings Bank AND Safe Deposit Company.

Au No. 81 de la rue du Camp.

CAPITAL.......................$500,000

R. O. PALMER, président.
JNO. MADDON, vice-président.

JNO. CROSSIN,	FRED. WING,
P. M. KERMAN,	W. H. THOMAS,
[illegible]	JAS. JACKSON,
	R. O. PALMER.

[illegible]

New Orleans Credit Foncier Association.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE,

[illegible]

BILAN
DE LA
GERMANIA NATIONALE BANQUE
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS
DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE.

[illegible]

RESSOURCES.

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,

[illegible]

HERM. KOHN, [illegible]
JOS. COHN, Notaire Public.
F. PRUDHOMME,
L. E. CAIN,
[illegible]

Banque Nationale de l'Union,

[illegible]

RESSOURCES.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,

JAS. CHALARON, [illegible]

Banque Nationale de l'Etat.

[illegible]

SAML H. KENNEDY, [illegible]

Banque Nationale de l'Etat.

BRANCHE DU DEPOT.

LOUIS A. WILTZ, EUGENE TOURNE,
A. D'AQUIN, [illegible]

Bureau de l'Union Française.

[illegible]